ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D’ACTIVITÉ PAR L'ASSOCIATION MAILLAGE

Elle propose un accompagnement aux porteurs ou associations de projets d'utilité sociale, sont concernées les personnes résidant la métropole Lilloise, Pévèle-Carembault, Valenciennes Métropole, Porte du Hainaut, Douaisis, Cœur d’Ostrevent, Cambrésis, Caudrésis - Catésis, Pays Solesmois.
L'objectif de ce dispositif est de rendre le porteur de projet autonome, de développer des projets en adéquation avec les besoins du territoire, des valeurs démocratiques et le respect de l'Homme et la création d'emplois de qualité.

Le dispositif d'accompagnement se décline en 2 (porteur de projet et créateur d'association) ou 3 phases (créateur d'association) :

- phase d'accueil
- maturation se fait en 8 à 10 rendez-vous à raison d'1 par mois sur une période maximale d'un an et demi
- développement consiste en 3 à 6 rendez-vous à raison d'1 tous les 2 mois sur une durée maximale de 2 à 3 ans

https://maillage.asso.fr/accompagnement/accompagnement/article/l-accompagnement-a-la-creation-d-activite

Association Maillage:
5 place Léonard de Vinci
59000 - Lille
https://maillage.asso.fr/l-association/